



**COMMUNE DE LAURABUC
DÉPARTEMENT DE L'AUDE**

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 29.11.2023**

Date de convocation : 23.11.2023

Conseillers en exercice : 9

Présents : 9 - **Votants** : 9

Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Mesdames : Marie-France LOISEL, 3^{ème} Adjointe - Aude SALVAT-LÔ - Anne-Laurence FRULLINI, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} Adjoint - Michel COURTESOLE - Olivier JURADO, 2^{ème} Adjoint – Jean-Pierre PLANCADE - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

La séance est ouverte à 18h30.

Marie-France LOISEL est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal tenue le 25.09.2023, bien reçu par tous les conseillers et affiché en mairie est approuvé à l'unanimité.

I – A examiner :

1°) Modification statutaire n°11 de la CCCLA.

2°) Révision des loyers du multiservice « L'instant Pause – Ô Petit Buc ».

II - Questions diverses.

Avant de commencer la séance M. le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il souhaite retirer **le point N°2** à l'ordre du jour.

Le conseil municipal approuve le retrait à l'unanimité.

I – A examiner :

1°) Modification statutaire n°11 de la CCCLA.

La modification n° 11 des statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois fait suite au transfert du siège social de la CCCLA et à la suppression par l'article 13 de la loi MAPTAM de la notion de compétence exercée à titre optionnel.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

II - Questions diverses.

Décorations : Un point a été fait sur l'organisation des décorations de Noël

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Les Conseillers,